

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 00188

Numéro SIREN : 622 022 424

Nom ou dénomination : INSTITUT FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE - IFEC

Ce dépôt a été enregistré le 27/10/2023 sous le numéro de dépôt 45634

INSTITUT FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE
I.F.E.C.
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 100 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 82 Bis Rue de Paris
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RCS NANTERRE B 622 022 424

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU 19 OCTOBRE 2023**

L'an deux mille vingt trois,
et le 19 Octobre à l'issue de l'assemblée,
le Conseil d'Administration s'est réuni,
à MONTPELLIER,
sur convocation de son Président.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Jean-Michel TRIAL, Président du Conseil d'Administration,
- Monsieur Michel GALAINE, Administrateur et Directeur Général Délégué,
- Madame Isabelle DONNOU, Administrateur,
- Monsieur Laurent FERRIEU, Administrateur.

Monsieur Xavier GALAINE est également présent.

En conséquence, les quatre administrateurs présents ou représentés réunissant la totalité des membres en fonction, le Conseil peut valablement délibérer.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Président rappelle qu'une assemblée vient de se tenir à l'issue de laquelle Monsieur Pierre MYARD, a démissionné de ses fonctions d'administrateur et de Directeur Général Délégué.

Monsieur Laurent FERRIEU a été nommé en qualité de nouvel administrateur en remplacement de Monsieur MYARD et Monsieur Xavier GALAINE est pressenti Directeur Général Délégué pour le remplacer dans cette fonction.

Puis le Conseil délibère comme suit sur les questions figurant à l'ordre du jour :

Monsieur le Président rappelle aux administrateurs que le Conseil est réuni à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Décision à prendre sur la nomination de Monsieur Xavier GALAINE en qualité de Directeur Général Délégué à compter de ce jour, en remplacement de Monsieur Pierre MYARD, démissionnaire,
- Pouvoirs pour les formalités.



Après quelques échanges de vues et personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Les membres du Conseil d'administration, après avoir constaté la démission de Monsieur Pierre MYARD, décident de nommer pour le remplacer en qualité de Directeur Général Délégué à compter de ce jour et ce pour la durée du mandat du Président :

Monsieur Xavier GALAINE, né le 3 février 1986 à MONTPELLIER (34), Demeurant : 448 Avenue Saint-Christophe, 34400 SAINT CHRISTOL.

Monsieur Xavier GALAINE a déclaré remplir toutes les conditions exigées par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat et remercie les administrateurs pour la confiance qui lui est témoignée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les membres du Conseil d'administration donnent tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités de droit.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'Ordre du Jour, la séance est levée et le présent procès-verbal a été signé par le Président.

Pour Copie Conforme
Le Président du Conseil d'Administration



INSTITUT FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE
I.F.E.C.
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 100 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 82 BIS RUE DE PARIS
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RCS NANTERRE B 622 022 424

**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
REUNIE EXTRAORDINAIRE
LE 19 OCTOBRE 2023**

L'an deux mille vingt trois,

Le 19 Octobre,

à 11 heures,

à MONTPELLIER,

Les actionnaires de la Société "I.F.E.C." se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Réunie Extraordinairement sur convocation du Conseil d'Administration.

Chaque actionnaire a été convoqué conformément à la loi et aux statuts.

Il a été établi une feuille de présence que les membres de l'Assemblée ont émargé en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Jean-Michel TRIAL préside la réunion en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Stéphane GALAINE et Monsieur Laurent FERRIEU acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Nicolas SENMARTIN assume les fonctions de Secrétaire.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus du cinquième des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires tous les documents prévus par la loi et dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

- Le rapport du conseil d'administration,
- Le texte des projets de résolutions.

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions des articles 123 et suivants du Décret du 23 Mars

1967 sur les Sociétés Commerciales et déclare que les documents et renseignements visés aux articles 133 et 135 dudit Décret ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée, ainsi que la liste des actionnaires.

L'Assemblée lui donne acte à l'unanimité de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que la Présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

- Rapport de Gestion du Conseil d'Administration,
- Décision à prendre sur la nomination de M. Laurent FERRIEU, né le 4 février 1977 à COURBEVOIE (92) demeurant à CLAPIERS (34830) 7 Rue André Bourrely, en qualité d'administrateur, en remplacement de M. Pierre MYARD, démissionnaire, à l'issue de l'assemblée,
- Pouvoirs pour les formalités.

Puis, il donne lecture du rapport du Conseil d'Administration.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'Ordre du Jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide de nommer Monsieur Laurent FERRIEU, né le 4 février 1977 à COURBEVOIE (92) demeurant à CLAPIERS (34830) 7 Rue André Bourrely, en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Pierre MYARD, démissionnaire, à l'issue de l'assemblée,

Monsieur Laurent FERRIEU est nommé pour la durée du mandat restant à courir de Monsieur Pierre MYARD, soit jusqu'à l'assemblée à tenir en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Monsieur FERRIEU présent à la réunion a déclaré remplir toutes les conditions exigées par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités de droit.

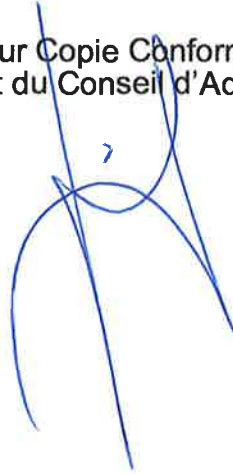
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.



L'Ordre du Jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par le Président du Conseil d'Administration.

Pour Copie Conforme
Le Président du Conseil d'Administration

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke, positioned below the typed text.

